

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
29 avril 2026
(articles L.2121-25 du CGCT)

Approbation du procès-verbal du 9 avril 2026 à l'unanimité

Numéro de la délibération	Objet de la délibération	Vote du conseil municipal
032-2026	Présentation et vote du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2025	Approuvé à la majorité
033-2026	Reprise définitive et affectation des résultats de l'exercice 2025	Approuvé à la majorité
034-2026	Présentation et vote du budget supplémentaire (BS) pour l'année 2026	Approuvé à la majorité
035-2026	Vote des subventions octroyées aux associations par la commune pour l'année 2026	Approuvé à l'unanimité
036-2026	Désignation d'un élu et d'un agent représentants au Comité National d'Action Social (CNAS)	Approuvé à l'unanimité
037-2026	Désignation d'un élu référent à la défense	Approuvé à l'unanimité
	Validation du devis pour la rénovation/réfection de la toiture de la Maison des Services et des Associations	Non voté - reporté
038-2026	Délibération autorisant au Maire le lancement d'une consultation des entreprises pour la rénovation thermique de la toiture de l'école publique	Approuvé à l'unanimité

Délégations (consenties par le conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriale, lors du mandat précédent)

Monsieur Le Maire a effectué les dépenses ci-dessous depuis le conseil municipal du 9 avril 2026 :

- ▶ SAS M-CUISINE (CHABERT DUVAL) - cuisine MAM : 10.336,43 € TTC,
- ▶ SAS CHAUSSON MATERIAUX (FRANS BONHOMME) - grilles d'évacuation caniveau : 1.067,59 € TTC,
- ▶ SARL La Quimpéroise d'Enveloppe du Bâtiment (LQEB) – coiffe (MAM) : 849,60 € TTC,
- ▶ SAS MENUISERIE FALHER – modification travaux (MAM) : - 107,00 € TTC,
- ▶ SARL LE TEUFF CARRELAGES – options supplémentaires (MAM) : 1.314,00 € TTC,
- ▶ EURL NET E-NOV – création et paramétrage d'adresses mails : 222,00 € TTC,
- ▶ SAS NOREMAT – travaux épareuse – 4.114,42 € TTC.

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.